

Succès de l'Université d'automne de l'UPR avec 1 100 participants et adoption par le Congrès des nouveaux statuts



L'Union populaire républicaine (UPR) a tenu ce weekend son Université d'automne annuelle et son congrès triennal à Vallères, près de Tours.

I – L'UNIVERSITÉ

L'Université d'automne, samedi 18 novembre, a rassemblé 1 100 personnes – adhérents, sympathisants ou simples curieux – soient 250 personnes de plus que l'édition de l'année dernière qui s'était tenue à Vermenton dans l'Yonne. Cela correspond à une augmentation de 30% de la fréquentation. L'UPR est ainsi l'un des seuls mouvements politiques français de dimension nationale à avoir organisé une Université cette année.

Les deux tables rondes composées de journalistes et d'experts qui se sont tenues le samedi ont suscité un vif intérêt au sein du public.

La première table ronde, le matin, consacrée à l'état de la démocratie en France a rassemblé :

- Philippe Pascot : ancien maire adjoint d'Évry de Manuel Valls, ancien conseiller régional. Fort de 25 années

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
d'expérience politique, Philippe Pascot a fréquenté nombre d'élus politiques de premier plan. Il en a tiré le constat qu'une partie significative des élus français a sombré dans le clientélisme et la corruption. Il a fait part au public de son combat pour une transparence totale de l'exercice politique et pour le rétablissement de l'honnêteté au sein de la classe dirigeante française. Philippe Pascot soutient notamment l'exigence de casier judiciaire vierge pour tout élu. Cette disposition que François Asselineau soutenait pendant la campagne présidentielle a été écartée par la République en marche ;

- Benjamin Masse-Stamberger : journaliste économique, co-fondateur du Comité Orwell, auteur de plusieurs livres, notamment sur la fin de l'euro. Il a été grand reporter au service économie de l'Express ;
- Philippe David : présentateur des émissions « Prenez la parole » et de « Seul contre tous », sur Sud Radio, auparavant entrepreneur.

En synthèse, la première table ronde a mis en lumière que la scène politique française est pulvérisée. La République en marche apparaît comme une coquille vide sans autre ligne qu'un soutien inconditionnel au moindre désir de M. Macron ; le FN et la France insoumise sont rongés par des divisions internes et l'absence de ligne politique claire, notamment s'agissant de la prétendue « construction européenne » ; le PS et LR sont perclus de haines cuites et recuites et de déchirements internes pour savoir s'ils ne doivent pas rejoindre M. Macron, avec lequel ils n'ont aucune différence de fond.

Il est également ressorti que le clivage principal traversant la société française est en train de s'établir entre :

- d'une part, les européistes, comme REM, le PS et LR, ou alter-européistes, comme FI et le FN,
- d'autre part, les partisans du Frexit, que François Asselineau propose depuis plus de 10 ans au peuple français et dont il s'est imposé comme l'unique représentant lors de l'élection présidentielle.

Devant l'engouement du public et l'intérêt des échanges, Philippe Pascot et Philippe David qui avaient prévu initialement de quitter l'Université en début d'après-midi **ont préféré rester sur place et se joindre à la deuxième table ronde.**

La deuxième table ronde, l'après-midi, consacrée à la désindustrialisation de la France a ainsi rassemblé, en plus de Philippe Pascot et de Philippe David :

- Jean-Michel Quatrepoint : journaliste économique, ayant travaillé au Monde pendant onze ans, puis dirigé les rédactions de l'Agefi, de la Tribune et du Nouvel économiste ;
- Pierre Lévy : rédacteur en chef du magazine Ruptures, ancien journaliste à l'Humanité ;
- François Asselineau.

Les analyses et anecdotes des différents intervenants ont convergé pour démontrer que la défense de nos intérêts nationaux, et notamment de notre potentiel industriel, n'est pas compatible avec notre appartenance à l'Union européenne et à l'euro.

Plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que la Chine, qui est devenue il y a quelques mois la première puissance économique mondiale, veille, elle, scrupuleusement à la défense de ses intérêts nationaux et n'a pas accepté les règles dites de la « mondialisation inévitable » que les traités européens imposent à la France.

François Asselineau a ensuite prononcé son discours de rentrée, revenant sur 2017 qui a été une année charnière pour la notoriété et le développement du mouvement.

En 2017, en effet :

- François Asselineau a été candidat à l'élection présidentielle, après avoir rassemblé 587 parrainages validés par le Conseil constitutionnel. Il est revenu sur son score de 0,92% des suffrages exprimés, en soulignant :
 - que ce score représente 332 547 voix, soit une progression de + 76% du nombre de voix par rapport aux élections régionales de décembre 2015 ;
 - qu'il a bénéficié pendant la période dite d'« équité » de moins de 1% du temps d'antenne, et de 0,0% pendant l'ensemble de l'année 2016 et pendant l'année 2017 jusqu'à la validation de ses parrainages par le Conseil constitutionnel. Le temps d'antenne de l'UPR est d'ailleurs retombé à 0,0% dans les médias audiovisuels nationaux depuis le vendredi 21 avril 2017 au soir. Par comparaison, M. Macron a bénéficié lui d'une ultra-promotion médiatique, très bienveillante en outre, en 2016 et jusqu'à son élection à la présidence de la République ;
- l'UPR a été le mouvement politique à présenter le plus de candidats aux élections législatives, couvrant 574 circonscriptions sur 577, soit 99,5% des circonscriptions ;
- le nombre d'adhérents de l'UPR a doublé en 10 mois et demi, puisqu'elle enregistrait 14 531 adhérents fin 2016, et en compte 29 281 au 20 novembre 2017.

François Asselineau a également indiqué que l'UPR participera :

- à l'élection législative partielle qui se tiendra, dans les prochaines semaines, dans la première circonscription du Val-d'Oise où l'élection de la députée REM, Isabelle Muller-Quoy, a été annulée par le Conseil constitutionnel ;
- aux élections se tenant en Polynésie française en avril 2018 ;
- à la campagne référendaire relative au maintien ou non de la Nouvelle-Calédonie dans la République française (scrutin prévu à l'automne 2018) ;
- aux élections européennes de juin 2019.

II – LE CONGRÈS

Le congrès, dimanche 19 novembre, à l'occasion duquel le résultat de la consultation sur les nouveaux statuts de l'UPR a été dévoilé, a rassemblé près de 800 personnes.



Les opérations de scrutin (en ligne pendant 8 jours) pour l'adoption des nouveaux statuts ont été **suivies et validées par un huissier de justice**.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Le nombre d'adhérents à jour de cotisation, disposant donc du droit de vote, **est de 26 320**.

Le nombre de votants s'est établi à **5 935 votants, soit un taux de participation de 23 % des adhérents à jour de cotisation**.

Les [nouveaux statuts](#) ont été adoptés par **5 792 votants, soit 97,6 % des votants**.

Le pourcentage de participation peut sembler assez faible pour ce scrutin. Néanmoins, il convient de rappeler que les réformes des statuts d'autres partis n'ont pas non plus occasionné une participation bien plus importante de la part de leurs adhérents, comme en témoigne la réforme des statuts de La République en Marche, votée en août 2017, [qui a été approuvée par 90 % des votants pour 32 % de participation, alors que la durée de la consultation était sensiblement plus longue](#).

Aussi, nous présentons également le nombre de nos adhérents à jour de cotisation, **représentant près de 90 % de nos adhérents statutaires**, affichés dans le compteur. Ce taux, très important, est l'un des meilleurs taux existant dans un parti politique.

A titre de comparaison, [la consultation du Parti radical](#) (l'un des plus anciens partis politiques de France !) a montré que sur 11 743 inscrits, seuls 3385 adhérents étaient à jour de leur cotisation, c'est à dire moins de 29 %..

Ces nouveaux statuts prévoient notamment que le nombre de membres du bureau national, instance exécutive de l'UPR, va être porté de 19 à 58 (dont la moitié de titulaires et l'autre moitié de suppléants) pour accompagner la forte croissance du nombre d'adhérents. Un scrutin va donc être conduit avant la fin de l'année pour élire un nouveau bureau national de 58 membres.

Contact médias :

presse@upr.fr